Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 104 (1959)

Heft: 7

Rubrik: Chronique DCA

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 23.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

habituelle aux gens modestes précisa quels vins seraient avantageusement employés, et proposa même quelques modifications au menu.

Vous avez deviné que le troisième est le bon client.

C'est aussi le bon chef interarmes dans la guerre des blindés.

En somme, votre cave s'est enrichie de vins plus variés et plus capiteux, d'où un soin plus grand à apporter dans leur choix.

Capitaine Bigot

Chronique DCA

Où en est la défense de notre espace aérien?

C'est pour répondre à cette question de brûlante actualité que la Société des officiers de DCA s'est réunie dernièrement sous la présidence du major Kubli de Bâle.

Parmi les personnalités militaires et civiles qui avaient tenu à suivre les travaux, nous soulignerons la présence du Président de la Confédération, Monsieur Paul Chaudet; du président du Conseil national, Monsieur le D^r Dietschi; du Commandant du 2^e CA, le colonel commandant de corps Nager; des col. div. Primault, Uhlmann, Ernst; du cdt. de la DCA, le colonel brigadier Meyer, des représentants des autorités communales et du canton de Lucerne.

La journée d'orientation commença par la démonstration des derniers matériels actuellement en service ou à l'essai.

Dans le domaine de la DCA lourde, les quelque 200 officiers de DCA et leurs invités eurent l'occasion de voir :

- le radar d'acquisition qui sera attribué à tous les groupes lourds de DCA;
- le radar de tir Mark, qui fonctionne déjà dans certains groupes lourds;
- le nouveau télémètre modernisé avec pointage mécanique motorisé;
- l'appareil directeur capable de fournir les éléments de tir sur la base des indications du radar;

 le radar de tir « Fledermaus » avec calculateur électronique des maisons Contraves et Albis (Zurich) qui permettrait le tir sans visibilité, si l'on décidait son acquisition.

L'exposition des appareils mettant la DCA en mesure de combattre avec efficacité les avions modernes était complétée par la section météo nouvellement créée d'un régiment de DCA. Ses instruments mesurent les éléments indispensables au tir de précision : poids de l'air, force et direction du vent, vitesse initiale exacte.

Dans le domaine de la DCA moyenne, deux prototypes d'armes ont été présentés :

- un canon de quatre tubes de 30 mm de la maison Hispano-Suiza qui envoie à l'ennemi 2600 coups à la minute. Cette arme impressionne par la rapidité de son pointage et son étonnante faculté des changements de buts. La batterie comprend deux canons entièrement automatiques dirigés par le radar de tir « Fledermaus », celui qui est sur le point d'être attribué aux batteries lourdes :
- la fabrique de machines-outils Œrlikon présentait pour la première fois son nouveau canon à deux tubes de 35 mm. La construction de l'affût et le ravitaillement en munitions sont de conception franchement révolutionnaire : les munitions peuvent être amenées dans les magasins pendant le tir. Une installation hydraulique permet à un seul servant de mettre le canon en position. La conduite du tir et le pointage automatique sont également confiés au radar de tir « Fledermaus ».

* * *

Avant de donner la parole aux orateurs officiels, le major Kubli se plut à relever que la présence à cette assemblée des plus hauts magistrats de notre pays prouve bien que les problèmes de la défense de notre espace aérien sont au centre des préoccupations de nos autorités et qu'on leur prête toute l'attention qu'ils méritent.

«Une autre heureuse constatation» a continué le président, «c'est l'unité de doctrine que l'on rencontre aujourd'hui dans le corps des officiers de DCA et qui, seule, permettra la réalisation des revendications justifiées que nous présentons pour que nos moyens actifs soient perfectionnés. Ce perfectionnement est pour notre pays non seulement indispensable, mais d'une urgente nécessité. En effet, les moyens dont nous disposons aujourd'hui ne permettent plus une protection efficacé que jusqu'à 1500 m par nos canons légers, si nous ne mettons pas toutes les ressources de la technique au service de notre DCA lourde. Nous savons bien que les autorités responsables

sont conscientes de cette situation et qu'elles accorderont la priorité, parmi les nombreux désirs exprimés pour renforcer notre défense nationale, à la défense de notre espace aérien. Nous sommes heureux de rappeler l'énorme part que prend l'industrie suisse au développement de notre arme. Nous comptons vivement que nous pourrons à l'avenir aussi conserver ses précieuses initiatives.

« Une de nos revendications ne semble pas avoir été comprise partout: nous demandons que toute notre DCA lourde et moyenne soit dotée d'appareils radar et de calculateurs électroniques. Nous sommes convaincus que nous ne pouvons pas encore supprimer les canons classiques en fondant nos espoirs sur les moyens plus modernes qui sont en voie de développement, ceci d'autant plus que les appareils radar que l'on attribuerait aujourd'hui à la DCA lourde pourraient être utilisés à d'autres fins lorsque les fusées auront remplacé nos canons de 7,5 cm. Les officiers, sous-officiers et soldats de DCA sont conscients du fait que si leurs batteries, auxquelles on n'accorde plus aujourd'hui qu'une valeur symbolique, étaient dotées des appareils électroniques que les ingénieurs ont créés, elles seraient capables d'intervenir avec succès, de jour et de nuit, contre la plupart des avions engagés dans le genre de combat qui intéresse notre pays.

« Nous ne pourrons assez souligner le fait qu'une armée devant admettre la supériorité aérienne de son adversaire doit rechercher l'équilibre par une forte DCA. A côté de l'effort que nous devons consentir pour moderniser nos canons contre avions, nous devrons sans aucun doute nous procurer des fusées. Cette revendication, qui paraissait téméraire hier encore, est devenue aujourd'hui une nécessité inéluctable, incontestée du reste.

« Nos autorités auront donc, en rapport avec leur conception de la défense de l'espace aérien suisse, à prendre une décision de principe : soutenir les initiatives privées tendant à la mise au point des fusées téléguidées et doter notre armée d'engins sol - air.

« D'autre part, l'évolution de la construction aéronautique prend des formes imprévisibles il y a peu de temps encore. Parallèlement, la création d'engins de tous genres prend des proportions aussi diverses que complexes. Il s'agit de deux problèmes distincts dont l'étude exige de ceux qui cherchent les solutions un engagement total. Nous nous permettons de poser la question : Pouvons-nous charger le même chef de l'énorme responsabilité que représente le développement militaire de deux domaines aussi importants, mais aussi différents ?

« Nous savons bien que la réalisation de nos exigences demande de gros sacrifices financiers. Nous ne pouvons toutefois pas hésiter à en prendre la responsabilité, car, à la guerre, les demi-mesures et les compromis n'ont jamais été rentables. » Le point culminant de la journée a naturellement été le discours du Chef du Département militaire fédéral, M. Paul Chaudet, Président de la Confédération, lequel s'est exprimé en ces termes :

Permettez-moi tout d'abord de vous remercier de votre invitation et de votre aimable accueil. Après avoir participé l'an dernier au rapport des troupes d'aviation, je suis heureux de prendre un contact personnel et direct avec les membres de la Société suisse des officiers de DCA. Le nombre et l'étendue des tâches du chef du département militaire fédéral ne me donnent guère la possibilité de suivre chaque année toutes les manifestations qui intéressent l'armée. S'il faut opérer un certain choix dans les visites de ce genre, vous pouvez avoir l'assurance que j'apprécie d'autant plus la rencontre de ce jour, qui me paraissait répondre à une évidente nécessité.

Cette nécessité ne provient pas du fait que j'aurais à vous apporter aujourd'hui des nouvelles particulièrement intéressantes. Elle découle beaucoup plus de la situation d'attente dans laquelle nous nous trouvons en matière de défense contre avions. Une telle situation a pu donner parfois aux cadres et aux troupes de votre arme le sentiment que vous étiez appelés à jouer un rôle quelque peu restreint dans l'ensemble des efforts qui s'accomplissent pour notre défense nationale. C'est ce sentiment que je voudrais m'appliquer aujourd'hui à dissiper.

Je le fais en vous assurant tout d'abord que la commission de défense nationale est parfaitement consciente de la nécessité de maintenir dans notre armée une DCA efficace. Elle la considère comme un complément indispensable à l'aviation. S'il nous était possible de prévoir l'avenir à longue échéance, je dirais même que le temps viendra peut-être où les armes terre - air remplaceront en partie notre aviation. L'évolution de la technique paraît ainsi nous conduire, pour l'avenir, à la primauté d'une DCA comprise dans son sens le plus large, en d'autres termes à la réunion des moyens nécessaires pour combattre les avions les plus hauts et les plus rapides ou les engins téléguidés, dont le développement est actuellement en plein essor.

Je veux rappeler ensuite que dans le domaine de la DCA de petit calibre, des efforts considérables ont été accomplis jusqu'ici. Le programme d'armement de 1951 a permis l'acquisition de 900 nouvelles pièces qui ont servi à équiper les cp. DCA d'élite des régiments d'infanterie, les sections de DCA de l'artillerie et une partie des bttr. DCA des unités d'armée. Dans le cadre du programme d'armement de 1957, 400 autres pièces sont actuellement en voie d'acquisition, en vue de moderniser le reste des batteries légères mobiles de DCA. La livraison de ces canons est attendue dans le courant de l'année prochaine.

En ce qui concerne les canons DCA de calibre moyen, une pièce à 4 tubes de 30 mm et une pièce à 2 tubes de 35 mm à direction de tir, sont en voie de développement. On ne sait pas encore si une nouvelle arme de calibre moyen sera introduite. Cela dépend de la question, actuellement à l'étude, de savoir si les engins téléguidés pourront, oui on non, se charger de la mission incombant aux pièces de calibre moyen.

Dans le domaine de la DCA lourde, la Commission de défense nationale n'ignore pas que le canon DCA de 7,5 cm n'a qu'une efficacité limitée et que nous ne possédons aucun autre moyen d'intervenir aux altitudes supérieures à 5000 m. La Commission de défense nationale s'occupera ces prochains jours du problème de l'acquisition d'engins DCA téléguidés, en vue de faire un pas de plus vers l'amélioration, dont la nécessité est urgente, de la DCA terrestre. On envisage le très prochain envoi d'une mission aux USA. Cette mission sera chargée d'éclaircir certains détails et de déterminer si l'engin Hawk peut entrer en considération pour notre armée. Quelques autres types d'engins seront ensuite examinés, de manière à nous permettre de nous arrêter à la décision qui paraîtra la plus judicieuse.

La Commission de défense nationale aura en outre à examiner le problème d'une participation financière éventuelle de la Confédération au développement d'un engin de DCA téléguidé, selon les propositions Œrlikon-Contraves. Il ne sera cependant pas possible d'attendre la mise au point de la fusée Œrlikon-Contraves pour procéder à certaines acquisitions. Nous devons en effet nous efforcer de combler le plus rapidement possible la dangereuse lacune que les circonstances nous ont imposée jusqu'à maintenant en nous procurant, soit par achat, soit par fabrication sous licence, un engin téléguidé de provenance étrangère.

Ces quelques indications vous montrent que le problème de la DCA est un de ceux qui préoccupent le plus activement les organes du département militaire fédéral, singulièrement la Commission de défense nationale. La situation d'attente à laquelle je faisais allusion tout à l'heure correspond en fait à une période de recherches et de développement techniques qui ouvrent sur l'avenir de notre armée de larges et nouvelles perspectives. Il serait inopportun de consacrer en ce moment des sommes énormes à la modernisation de nos matériels, alors que nous avons la conviction que le temps n'est pas loin où nous pourrons franchir un palier important et munir notre armée de moyens modernes à plus gros rendement. Dans les prévisions financières qui ont été établies en parallèle avec l'étude sur la réorganisation de l'armée, des crédits considérables ont été d'ores et déjà prévus pour réaliser une étape de DCA, suivant les plus récents progrès

techniques. Notre attente n'est donc pas le fait d'une hésitation quant au sort de la DCA dans l'avenir. Elle résulte de notre volonté de munir nos troupes d'une arme parfaitement adaptée aux exigences de celles que nous aurons peut-être un jour à combattre.

En agissant ainsi, nous accordons à la DCA autant — si ce n'est plus — d'attention qu'aux autres fractions de l'armée. Notre préoccupation dans ce domaine va dans le même sens que celle qui s'attache au problème plus général de l'avenir de notre défense nationale. Alors que le coût des matériels de guerre tend à s'accroître rapidement et qu'il nous place devant une question financière difficile à résoudre, le choix de ces matériels prend naturellement une importance d'autant plus grande. Nous devons rechercher les armes qui nous donnent les meilleures garanties de demeurer actuelles pendant une durée suffisante pour en justifier la dépense. Nous ne pouvons pas nous offrir le luxe de renouveler ces matériels à une cadence plus rapide que celle qui est imposée par une usure normale. Toute erreur dans le choix ferait peser sur nous des conséquences aussi lourdes que tenaces. C'est dire que, lorsque nous consacrons parfois quelques mois de plus que prévu à l'étude d'un problème ou à la réalisation de sa solution, nous gagnons en réalité un temps précieux en mettant de notre côté les facteurs de la réussite. Nos décisions peuvent avoir de telles répercussions politiques, elles sont de nature à renforcer ou au contraire à entamer la confiance de telle manière, qu'elles constituent pour nous une responsabilité qu'il serait dangereux de sousestimer. Mieux vaut souvent le reproche d'une certaine lenteur que celui d'une précipitation coûteuse et désordonnée. Ces réflexions sont valables pour toutes les armes. Elles le sont particulièrement à l'heure actuelle pour l'aviation, la DCA, l'artillerie et les chars.

Le Conseil fédéral est résolu à maintenir une défense nationale intégrale et à mettre à son service une armée organisée, équipée et instruite de manière à pouvoir répondre aux exigences de la guerre moderne. Il cherche à atteindre ce but en maintenant un certain rapport de forces, un certain équilibre entre les efforts qui s'imposent sur un plan général, en particulier ceux que nécessite le besoin d'expansion économique, dans la vie nationale fondée sur le sens de la solidarité sociale, l'ordre et la justice. Quels que soient les moyens financiers qui pourront être mis à disposition de l'armée, leur emploi le plus judicieux nous permettra sans aucun doute d'entretenir un appareil militaire suffisant pour assurer la valeur et la signification de la neutralité armée. Nous ne négligerons rien de ce qui pourra sauvegarder, dans la tourmente du monde, la force, l'unité et la cohésion de notre peuple, sa volonté d'indépendance, sa fidélité à l'idéal de la liberté. Ce qui nous sera demandé dans cette intention

ne dépassera pas nos possibilités. Il suffira de vouloir, de consentir à l'effort, de marquer que la raison d'être du pays et sa mission spirituelle l'emportent en nous sur des préoccupations purement matérialistes. Lorsque nous aurons vaincu les résistances qui peuvent se manifester sur ce plan, nous aurons réalisé pour l'avenir et le bonheur de notre peuple les conditions de sa force et de sa durée. Nous aurons accompli notre devoir de citoyens et de soldats.

* * *

Les officiers de DCA ont eu l'occasion d'entendre aussi, au cours de cette rencontre très positive, un exposé du Chef de l'instruction des troupes de DCA, le colonel brigadier Meyer. Nous donnerons l'essentiel de cette conception personnelle de la défense de notre espace aérien à une autre occasion.

Lt. colonel M. RACINE

Revue de la presse:

Aviateurs, brigades et population

(Exercice combiné)

La Revue des forces françaises de l'Est est devenue, par décision du Ministre des Armées, la revue officielle des forces de terre, de mer et de l'air, ainsi que celle de leurs familles. Elle a pris le nouveau titre de « 5/5 forces françaises ». Pourquoi ce titre ? C'est que « 5/5 », dans les Armées de terre, de mer et de l'air, est la formule qui indique que la liaison est non seulement assurée mais encore qu'elle est bonne. Sous cette nouvelle appellation, ce magazine mensuel illustré, qui a pour but d'informer, d'instruire, d'éduquer, et de distraire, n'a pas changé sa brillante présentation.

On pourrait se demander — soit dit en passant — si la solution française qui consiste à avoir une revue d'armée,